



Compte rendu Conseil d'administration du 13/10/2016

Présents ou représentés : E. Asimus, T. Azoulay, P. Bergeaud, G. Blanchard (repr. par X. Lévy), D. Blanchot, R. Blostin (repr. Par P. Conessa), E. Bomassi (repr. par I. Testaut), Y. Bongrand (repr. par S. Bureau), F. Boutoille (repr. par A. Kientz), S. Bureau, M.C. Cadiergues (repr. par A. Muller), Ch. Cassagnes, G. Chaudieu, C. Colinot, P. Conessa, S. Colomer, Ph. Coronas (repr. par Cl. Muller), F. Delisle, J.Y. Deschamps, F. Desperiez (repr. par D. Blanchot), M. Dubois, C. Dumon, L. Fabries, D Fontaine, A. Freyche, M.H. Gallois-Bride, M. Giry, K. Gnirs (repr. par Ch. Cassagnes, I. Goy-Thollot (repr. par J.Y. Deschamps, E. Guaguère, P. Kerveillant, A. Kientz, E. Lange, D. Lanore, C. Lebis, P. Lecoindre (repr. par M. Giry), X. Lévy, J.Ph. Liot, P. Maisonneuve, M. Marion (repr. par C. Mege), C. Mege, A. Muller, C. Muller-Fleurisson, R. Noir-Burdisso, Piette M.H, J.F.Quinton, C. Rankowski-Dubreucq, F. Sanspoux, M. Simon, I. Testault.

Absents : Cl. Beata, R. Guerre, M. Roze.

Invités : J. Andréjak, A. Berthier, S. Gest, A. Igounet, Ch. Brisemontier (ASSAV).

Introduction

E. Guaguère rappelle les valeurs de l'AFVAC et présente les réponses au questionnaire stratégie de l'AFVAC (51% réponses par rapport aux envois).

L'exploitation des réponses sera faite par thème et par groupe de travail de cinq administrateurs avec un rapporteur désigné par chaque groupe.

Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 17/03/2016

Pour : 40 Contre : 0 Abstention : 0

Présentation des membres administratifs du Siège

Aude Igounet, Directrice Congrès-événementiel, qui remplace Sylvie Dufour ;

Joana Gouin, maquettiste, qui remplace Benjamin Marin ;

Sonia Ifrah, assistante de Secrétariat, en formation.

FCV

Sa gestion est désormais informatique. Le nouveau système a commencé sans cadre de développement ni analyse des protocoles (cela aurait pris un an), donc un développement par modules a été vite jugé inadapté. Sans but précis, la construction par des développeurs est chère. L'urgence était d'inscrire les participants aux formations : pour ne pas surcharger les salariés, le V2 a été d'emblée mis en route en juillet (site opérationnel pour inscrire les vétérinaires, les ASV, les éleveurs). Les erreurs se résolvent, avec du retard, elles doivent remonter pour être corrigées car il peut se produire des situations imprévues ; tout ce qui concerne les envois regarde le groupe formation. La volonté de passer au tout informatique (QCM notamment) est claire dans l'esprit de tous. La qualité des listes d'envoi est plus que discutable : 30000 adresses V1 mais 3000 V2 valables seulement... avec encore 75 adresses mail qui ne sont pas bonnes. On est passé en production pour le Congrès alors qu'on était encore en développement (pour éviter un double travail aux salariés), d'où les problèmes.

Le Central V2 fonctionne et va être ouvert pour les formations : une journée de formation au Siège, ou travailler par Skype en petits groupes, ou se déplacer dans les SR/GE sont les trois options possibles pour former les responsables, avec préférence pour la première soulignée.

On découvre à l'usage que de mauvaises options ont été prises en COPIL (type couplage produit de base et produit additionnel, ou inscriptions ASV).

Ce sont les participants aux formations qui font remonter les insuffisances, les responsables de SR ne sont parfois pas prévenus (DB, EB) des nouvelles dispositions.

Ceux qui ne reçoivent pas Infos des Newsletters « flash action » doivent se signaler (liste circulante). Il faut s'assurer que les participants signent leur feuille de présence, pour qu'ils reçoivent leur attestation de présence et le QCM à retourner au plus vite.

Tous les messages doivent être identifiés AFVAC.

Formation antibiorésistance dans les SR

Le référentiel demandé par la DGAL est maintenant finalisé par les GE : l'AFVAC est le premier des trois organismes techniques à avoir répondu ; il est validé par le SIMV, et sera téléchargeable par tous les vétérinaires en fin de mois sur le site AFVAC. Une communication flash info est assurée par le CNOV.

Un numéro 0 de formation a été fait en début de mois avec des cas cliniques : le matin était consacré à des questions interactives avec la participation de J-Y. Madec ; l'après-midi, chaque GE présentait un ou deux cas cliniques avec commentaires pour validation.

La coordination par Juliette et Jean-François doit aboutir au minimum à une formation par section régionale.

La première réunion aura lieu en Normandie dans deux semaines, à la demande de la SNGTV.

Catalogue des formations

Il est en en BAT. Une autre présentation de ce catalogue pour 2018 sera à l'étude dès janvier 2017.

Formations « rage »

Elle se fait dans le cadre dans du mandat sanitaire pour les mixtes, qui reçoivent une indemnité plus le remboursement de frais de déplacement.

Nouveaux plans modulaires

Génétique clinique : 3 modules de 2 jours, le premier en 01/2017.

D'autres plans devraient voir le jour en 2017 : Bien être et médecine préventive

Stratégie de l'AFVAC

Les deux documents s'y rapportant (questionnaires et analyse des réponses) vous ont été adressés par mail.

Finances

Le statut fiscal et social des indemnités et des honoraires versés par l'AFVAC tel qu'il est actuellement ne semble pas réglementaire : sa modification fait l'objet d'une étude conjointe de M.H.Piette, de la Commission financière et de notre cabinet comptable, dont le principe a été adopté par le Conseil d'administration ce jour (vote favorable à l'unanimité des votants).

Le tarif des adhésions et abonnements a été décidé lors de ce Conseil : le montant de l'adhésion est fixé à 230 €HT (Pour : 41 Contre : 0, Abstention : 1).

Présentation de l'ASSAV

L'association est satisfaite de l'organisation du Congrès.

Les soirées (Santévet, MSD) qu'elle organise comptent 40 participant(e)s en moyenne.

Un des buts est de constituer des relais avec des références régionales et mise en place de formations. Le soutien logistique des SR est proposé.

Il n'y a pas actuellement de désir de formations de 7h : les sections Rhône Alpes et Centre y sont ouvertes.

L'association n'a aucune vocation syndicale.

Restitution des réflexions des groupes de travail

Le modèle associatif répond aux activités de formation, scientifique et publique actuellement ; le modèle société est uniquement compatible avec la formation. Nous avons actuellement des adhérents, ce seront des clients actionnaires si nous passons au statut de société commerciale ; le vétérinaire est acteur de sa formation et l'association doit lui offrir un réseau.

Concernant les jeunes vétérinaires, l'AFVAC doit assurer une véritable activité de prosélytisme dans les ENV, et proposer des formations très pratiques (stages de 2-3 jours par exemple) ; elle doit être présente aux cérémonies de fin d'étude, augmenter l'offre d'ateliers au Congrès, inviter les Directeurs(trices) des ENV au Conseil d'administration, proposer des prix (communications, thèse).

Quels outils faut-il développer pour quelles cibles ?

- Le numérique : webinar/webcast, PDF enrichi, Pratique Vet online), e-learning toujours considéré comme lourd et peu adapté, conférence (peu utilisée) ;
- Le présentiel : TP sur mannequin et TD en association avec le weblearning (small private online course – SPOC- pour lequel nous devrions former des formateurs) ;
- L'utilisation de tous les supports disponibles: reproduire les formations à succès, penser une formation associant tous les types de supports, catalogue et pack modulaire adaptés à chaque cible ;
- Les offres adaptées à un public spécifique : jeunes vétérinaires parrainés par des confrères expérimentés avec pack de formation adossé, partenariat avec le CNOV pour disposer de listes, liens pour les étudiants, formations correspondant aux demandes des GE et des GIE (catalogue adapté, réseau de cliniques), formations pour les ASV et les éleveurs, formations hors territoire éventuelles.

Les relations élus-siège restent un sujet de débats « auto-entretenus » : le siège est là pour apporter une aide logistique mais il ne peut la faire que si les SR et GE rendent des comptes et remontent ce qui ne va pas. Il convient de recréer du lien, et trouver des candidats à l'élection aux SR en insistant sur l'intérêt d'être élu.

Congrès 2016

Actuellement, nous avons 106 exposants pour 102 stands, avec une augmentation de surface d'exposition de 9%.

Le principe d'un moquettage mauve partiel est adopté.

Espaces AFVAC : le stand n°21 juste à côté du programme scientifique (sous forme de bache suspendue) sera tenu par les élus (présence par tranches horaires), la représentation régionale sera assurée par la SR Nord. Des promotions des ouvrages « Comportement chat », consensus lymphome et n° spécial médecine préventive (Pratique Vet) seront assurées. Une conférence de presse antibiothérapie sera tenue.

La communication a souffert d'un début tardif liée au nouveau site, son intensification sera effectuée toutes les semaines, par des annonces multiples et ciblées.

L'hébergement et le transport sont confiés à une agence locale à laquelle on peut faire appel ; on peut aussi réserver auprès du groupe Accor.

Prochain CE & CA : 29 et 30 mars 2017

G. Chaudieu
Secrétaire général